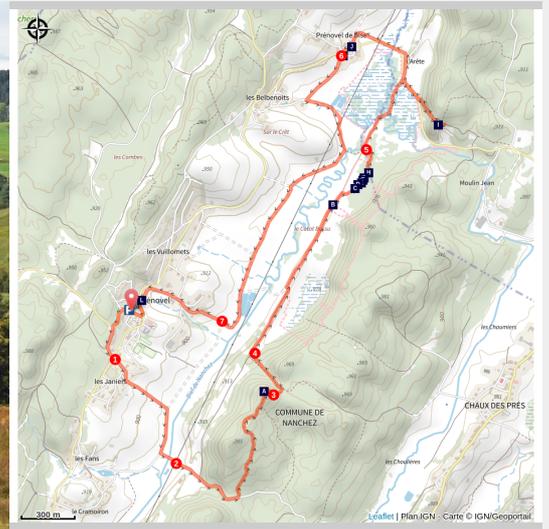


Belvédères et tourbière du Nanchez

Haut-Jura Grandvaux - Nanchez



Belvédère sur le Fort - B. Leroy (B.LEROY)

Un condensé de Jura : forêts, promontoires rocheux, prairies fleuries, tourbières secrètes et petits cours d'eau aux « mille » méandres!

Au gré des saisons, cette balade vous conduit l'été au milieu de prairies de fauches fleuries, champs de neige en hiver où s'impriment les traces de la faune sauvage, et au cœur des forêts claires d'épicéas et du paysage de taïga de la tourbière.

Depuis les belvédères, de larges perspectives s'ouvrent sur la combe et ses cours d'eau sinueux, tandis qu'à l'est, les sommets de la Haute-Chaîne du Jura soulignent l'horizon.

Itinéraire officiel - [réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura](#)

Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Durée : 3 h

Longueur : 9.0 km

Dénivelé positif : 194 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore, Paysages

Itinéraire

Départ : Nanchez, mairie annexe de Prénovel

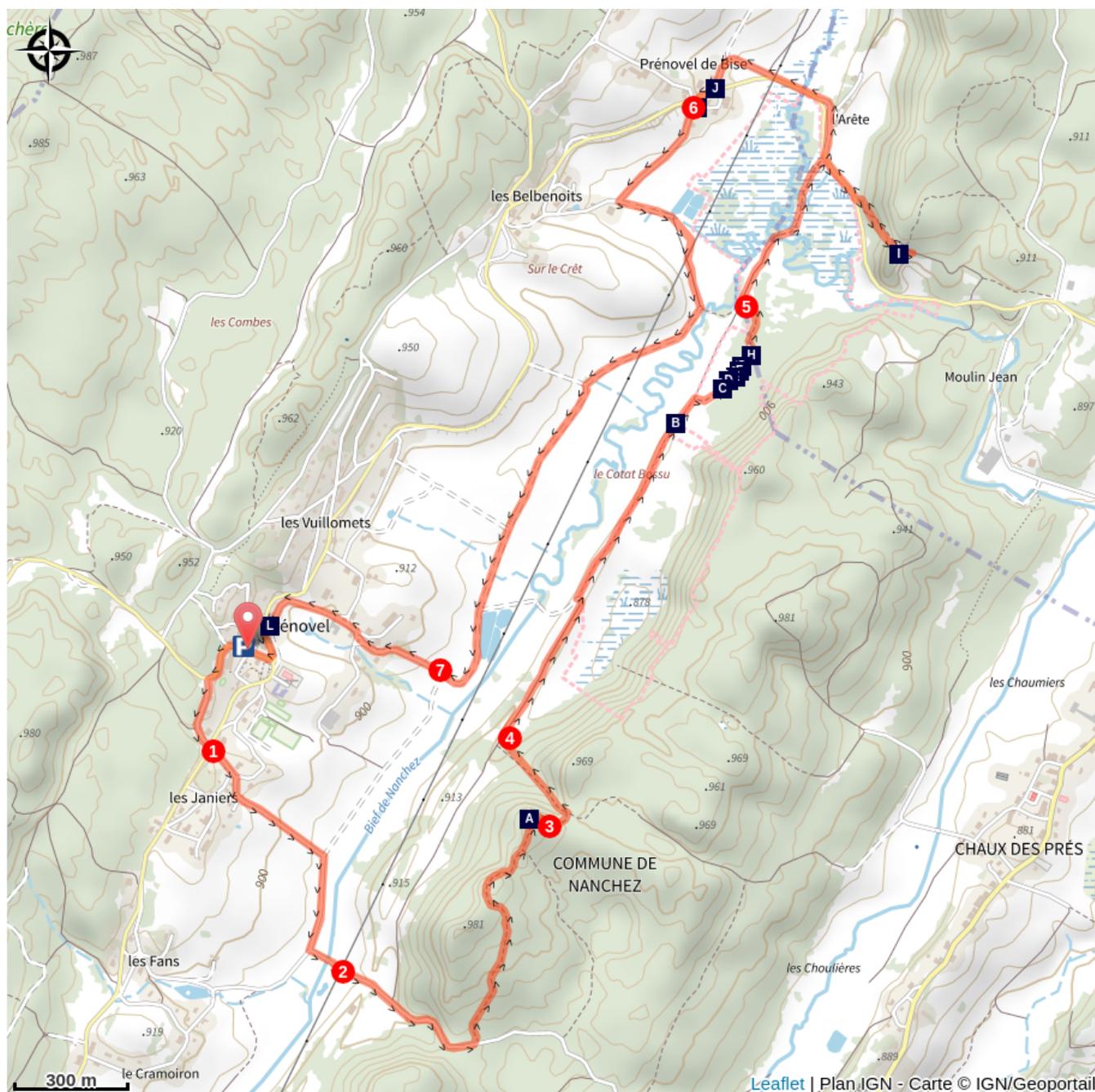
Arrivée : Nanchez, mairie annexe de Prénovel

Balisage : — PR®

Au départ de **PRENOVEL**, emprunter la route (balisage jaune) en contournant le centre de vacances en direction de **Champs de la Vie**.

1. Traverser avec prudence la route départementale, puis par **le Champs de la Vie**, se rendre au **Pont de l'Arête**.
2. Suivre à gauche la route forestière jusqu'à **La Faicle**. Gravier sur la gauche une pente un peu raide jusqu'au **BELVEDERE DU DUCHET**.
3. Le sentier descend sur la droite jusqu'à **Bois du Duchet**. A l'intersection, le chemin descend rapidement vers **Sous Duchet**.
4. Poursuivre à droite le chemin herbeux, dominant et parallèle au ruisseau. Passer **Le cotat Bossu** et rejoindre **LA TOURBIERE**. En contrebas à droite, emprunter le sentier aménagé pour découvrir ce milieu naturel spécifique.
5. A **La croisée des Biefs**, poursuivre le chemin sur votre droite, franchir le ruisseau et atteindre **Le Pontet**, au niveau de la route départementale. Traverser celle-ci avec prudence et la longer sur 140 m avant de gravir dans la forêt un raidillon bien marqué ponctué par **BELVEDERE SUR LE FORT**. Faire demi-tour, rejoindre **Le Pontet**, pour se diriger à **PRENOVEL DE BISE** par le hameau de l'Arête.
6. Traverser de nouveau la route départementale pour emprunter un chemin blanc à travers les pâturages jusqu'à l'entrée du hameau des Belbenoits. Redescendre sur votre gauche jusqu'à **La Passerelle**. Continuer sur le chemin blanc parallèle au bief de Nanchez, en passant par **Le Pont des Janiers**.
7. A **La Vigne**, remonter au point de départ par la voie communale.

Sur votre chemin...



Belvédère du Duchet (A)

La Droséra (C)

La Callune (E)

La Linaigrette (G)

Belvédère Sur le Fort (I)

Atelier de tournerie (K)

La tourbière de Nanchez (B)

L'Airelle des marais (D)

Le Cuivré de la bistorte (F)

Le Pin à crochet (H)

Le couronnement des murets (J)

Évolution de la vie, évolution du bâti. (L)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Ce parcours traverse des pâturages avec du bétail. Aussi pour le respect des propriétaires et des exploitants qui vous autorisent le passage, pour ne pas écraser le foin, pour la tranquillité du bétail et de la faune sauvage, vous êtes invités à rester sur les sentiers balisés. Utiliser les passages aménagés pour franchir les clôtures et veiller à refermer les barrières.

Merci de tenir votre chien en laisse si vous en avez un.

Dans la tourbière et dans les prés environnants, les fleurs sauvages sont belles, elles peuvent être rares et protégées et fanent souvent rapidement. Ne les cueillez pas ! Elles raviront les prochains randonneurs.

En cas de travaux forestiers (abattage, débardage...), pour votre sécurité, sachez renoncer et faites demi-tour.

Sur la partie aménagée de la tourbière (platelage), entre **LA TOURBIERE** et **Le Pontet**, pour le bien-être de tous et le respect de ce milieu particulier, quelques règles supplémentaires :

- Ne quittez pas le platelage
- La pratique du vélo n'est pas autorisée

Zones de sensibilité environnementale

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservations. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

RNR des tourbières du Bief du Nanchez

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Conservateur : Laurane Palancon l.palanchon@parc-haut-jura.fr Parc Naturel Régional du Haut-Jura 29 le village 39310 LAJOUX 03 84 34 12 30

La Réserve naturelle régionale des Tourbières du Bief du Nanchez représente 49 hectares et toute une mosaïque paysagère (milieux prairiaux, forestiers et tourbeux). Situé au fond de la Combe du Nanchez, le complexe tourbeux est traversé par les cours d'eau du Nanchez et de Trémontagne. Inscrit au site Ramsar « Tourbières et lac de la montagne jurassienne », il constitue un ensemble caractéristique des tourbières du Haut-Jura.

> L'accès, la circulation et le stationnement des véhicules et engins, motorisés ou non motorisés, sont interdits sur le territoire de la Réserve Naturelle,

- > Les chiens et animaux domestiques doivent être tenus en laisse à l'intérieur de la Réserve Naturelle. La circulation et le stationnement des chiens et animaux domestiques sont strictement interdits en dehors des sentiers balisés et voies réservées à cet effet,
- > Sur l'ensemble de la Réserve Naturelle, le bivouac, le campement sous tente, dans un véhicule ou sous tout autre abri est interdit,
- > Sur l'ensemble de la Réserve Naturelle, toute cueillette est interdite,
- > La pratique des activités sportives ou de loisirs est interdite en dehors des itinéraires autorisés à la circulation et au stationnement des personnes.
- > Les manifestations sportives ou de loisirs sont interdites sur l'ensemble du territoire de la Réserve Naturelle. Toutefois, des dérogations peuvent être accordées par le (la) Président(e) du Conseil régional après avis du Comité Consultatif et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

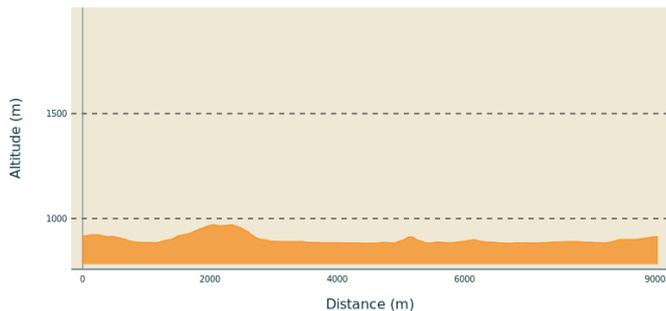
Site RAMSAR Tourbières et lacs de la Montagne jurassienne

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Le site s'étend entre les villes de Pontarlier et Saint-Claude, dans le massif du Jura. Dénommé « Bassin du Dugeon » lorsqu'il fut inscrit en 2003, le site a été agrandi en 2021 pour passer de moins de 6000 hectares à plus de 12 000 ha. Il comprend maintenant de vastes tourbières emblématiques telles que celles du bassin du Dugeon, les vallées du haut Doubs et de l'Orbe et la vallée de Chapelle-des-Bois et Bellefontaine. Ses 18 lacs et 2000 ha de tourbières représentent environ 40 % de toute la zone tourbeuse du massif du Jura. Le substrat calcaire favorise la juxtaposition de tourbières alcalines et acides, ce qui, dans ces dimensions, est unique en France. Le site offre de nombreux habitats importants pour une diversité d'espèces protégées au niveau national ou international, des plantes et champignons aux libellules, papillons, poissons, oiseaux, amphibiens et reptiles. Les deux tiers de la population nationale de bécassines des marais (*Gallinago gallinago*) y nichent et le site est aussi une frayère importante pour le grand brochet (*Esox lucius*), le lavaret (*Coregonus lavaretus*), la truite lacustre (*Salmo trutta*) et l'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*). Les habitats tourbeux ont été, autrefois, profondément modifiés par l'exploitation de la tourbe, le développement forestier et les activités agricoles mais des mesures de restauration des tourbières ont été appliquées avec succès. Cependant, le site est encore très sensible aux sécheresses et à la pollution provenant des terres agricoles environnantes.

Profil altimétrique



Altitude min 882 m
Altitude max 971 m

Accès routier

A 15 km de Saint-Laurent-en-Grandvaux, par la D 678, la D 146 puis la D 28 et la D 232.

Parking conseillé

Mairie annexe de Prénovel à Nanchez

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura
Grandvaux
7 place Simone Veil, 39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux
Tel : +33 (0)3 84 60 15 25
<http://www.haut-jura-grandvaux.com/fr/>



Sur votre chemin...



Belvédère du Duchet (A)

Perché à 971 m sur l'anticlinal du Bois de la Joux, il domine la Combe d'Anchev ou Combe de Prénovel-Les Piards. Pour les géologues, il s'agit d'une véritable combe: creusée dans un mont par l'érosion. La douceur des pentes est due à l'action du glacier qui a déposé des moraines. Cette combe est aujourd'hui exploitées en prairies de fauche. Le Bief de Nanchez, ou Bief d'Anchev, qui serpente au pied du belvédère, a retrouvé ses méandres depuis 2016, ce qui freine l'écoulement des crues au bénéfice de la biodiversité et des rivières en aval. Vous découvrez du nord au sud différents hameaux : Prénovel de Bise, les Belbenoîts, les Janiers (avec l'église), Les Fans et Les Berrods. Au Sud, on distingue le village des Piards, aux maisons beaucoup plus groupées.
Crédit photo : M.VOULOT



La tourbière de Nanchez (B)

Une tourbière se caractérise par un sol constamment gorgé d'eau, où se forme et s'accumule de la tourbe, une sorte de litière constituée de la végétation morte, mal décomposée du fait de l'absence d'oxygène. Les conditions de vie dans ces milieux sont exigeantes... ce qui oblige les espèces qui y vivent à s'adapter à l'omniprésence de l'eau, à un climat plutôt froid et à la composition chimique du sol.
Crédit photo : Julien Vandelle



La Drosera (C)

Cette petite plante carnivore piège les insectes grâce à des cils recouverts d'une glue contenant une substance digestive. Cette adaptation lui permet de se procurer des apports complémentaires dans ce milieu où les racines peinent à trouver suffisamment de nourriture.
Crédit photo : PNRHJ / Pierre Durllet



L'Airelle des marais (D)

Cette fausse myrtille apprécie les milieux légèrement acides, c'est pourquoi on la trouve dans les tourbières bombées ou en cours d'assèchement. Ses baies comestibles, à maturité en milieu d'été, sont moins sucrées que celles de la myrtille.
Crédit photo : PNRHJ / Carole Zakin



La Callune (E)

Ses racines produisent des sécrétions toxiques qui limitent l'implantation d'autres espèces. Elle est souvent appelée fausse bruyère.
Crédit photo : Julien Guyonneau



Le Cuivré de la bistorte (F)

C'est un papillon typique des zones boréales, que l'on peut trouver ici! Les adultes volent essentiellement en mai et début juin. Les femelles pondent en se glissant à reculons sous les feuilles de la Renouée de la bistorte. La chenille effectue tout son développement sur la face inférieure de cette feuille.
Crédit photo : Pierre-Marie Aubertel



La Linaigrette (G)

Leur houppe soyeuse ne correspond pas au stade de la fleur, mais à celui du fruit : les aigrettes qui la constituent servent au transport des graines par le vent.
Crédit photo : PNRHJ / Carole Zakin



Le Pin à crochet (H)

Dans le Jura, on le trouve presque exclusivement en tourbière : sa silhouette touffue, ses aiguilles courtes et groupées par deux, le crochet situé sur les écailles de ses cônes sont les caractères permettant de l'identifier.
Crédit photo : PNRHJ / Marie Voccia



Belvédère Sur le Fort (I)

Déjà porté sur la carte de 1835 sous le vocable « La Roche du Fort», le belvédère, défriché il y a quelques années, s'ouvre sur la Combe d'Anchey (Prénozel-Les Piards), le Bief de Nanchez et la tourbière. Au sud-est, se dévoile la Haute-Chaîne du Jura de la Dôle au Reculet.

Au pied du Belvédère, plusieurs entonnoirs, dont l'un est très visible à proximité de la route, forment des trop-pleins lors des crues. Lorsque les scieries situées à l'aval fonctionnaient, les usiniers tentaient de les boucher afin de conserver assez d'eau pour leurs roues hydrauliques. Quel que soit son débit, le bief se perd dans le karst derrière le hameau de Chaux-des-Prés. Ses eaux rejaillissent 27 km plus loin, dans la vallée de la Bienne.
Crédit photo : B.LEROY



Le couronnement des murets (J)

Le faîtage des murs en pierres sèches, ou couronnement, permet de maintenir et de stabiliser les parements (parties visibles d'un mur). Sans quoi les pierres, notamment du haut, finiraient par tomber. Ici, on peut observer une technique de faîtage où de grandes pierres plates relativement fines, appelées lauses, sont posées verticalement, et sont souvent stabilisées par des cales dans les intervalles.
Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Atelier de tournerie (K)

Plus qu'un lieu de travail, un abri rudimentaire pour les artisans, l'atelier est, pour les gens qui l'ont occupé, un lieu investi, à la fois intime et public.

Entre les outils usés, sur les plans de travail où des sciures de bois sont repoussées d'un coup de paume, c'est là que s'est construit le savoir-faire dans la clarté des grandes fenêtres poussiéreuses.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Évolution de la vie, évolution du bâti. (L)

La maison rurale fut d'abord celle de l'agriculteur-éleveur à l'intérieur de laquelle cohabitaient hommes et animaux. À partir du 18ème siècle, la spécialisation fromagère et la mise en commun du lait dans les structures coopératives, "les fruitières", font sortir l'agriculteur d'une économie d'autosubsistance. Du point de vue du bâti, la ferme tend à s'agrandir : on la rehausse d'un étage pour y aménager des chambres, on la dote parfois d'une seconde étable pour être en mesure d'accueillir plus d'animaux...

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis